



SU SHIATSU

## Bulletin d'inscription stage «Plantes sauvages et shiatsu de printemps»

Avant de remplir ce bulletin, veuillez préalablement lire les infos pratiques et le déroulement du stage, notamment le matériel à apporter pour profiter pleinement du stage.

Veuillez noter que les puces en noir sont celles qui sont obligatoires, les puces en blanc indiquent un choix à faire de votre part que vous devez indiquer en noircissant votre choix.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à nous joindre  
par téléphone : 07 82 27 31 82  
par email : [legoutdusauvage@gmail.com](mailto:legoutdusauvage@gmail.com)

### Formule choisie

- Frais de participation au stage : ..... 240€
- Adhésion à l'association « Fou de Fougerette » : ..... 20€
- Repas du matin et du midi : ..... 56€
- Couchage :
  - Dormir dans sa tente :
    - 2 nuits : ..... 10€
    - 3 nuits : ..... 15€
  - Sac de couchage au château
    - 2 nuits : ..... 40€
    - 3 nuits : ..... 45€
  - Bon lit au château
    - 2 nuits : ..... 60€
    - 3 nuits : ..... 90€

• TOTAL:

### Type de règlement des 100€ d'arrhes

- Par chèque,  
à l'ordre de : Charlie Braesch  
et à l'adresse suivante : Le goût du sauvage  
195 route de la Chabanade  
43130 Solignac sous Roche
  
- Billetterie en ligne  
Au lien suivant : <https://www.billetweb.fr/bo/metro/index.php?event=179556>

### Moyen de transport :

- Train (pour que l'on puisse venir vous chercher à la gare)
  
- Voiture
  - Vous souhaitez transmettre vos coordonnées pour du covoiturage :
    - Oui
    - Non

### Renseignements personnels :

Nom : ..... Prénom : .....  
Sexe : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Email : .....  
Problèmes particulier à signaler (problème de santé, allergie alimentaire, etc.) :  
.....  
.....  
.....

### Acceptation et signature :

- **J'ai pris connaissance des informations pratiques et du déroulement du stage et j'y adhère pleinement.**
  
- **Je m'engage à régler 100€ d'arrhes au minimum une semaine précédent le stage, soit jusqu'au 30 avril 2020, la totalité du versement devant être réglée au plus tard en début du stage.**
  
- **L'inscription sera validée à réception des arrhes, toute absence ou annulation ne donne droit à aucun remboursement.**

Fait le ..... à .....

Signature :